



Photo: DR

Migrants et dealers malgré eux

Assistant à l'Institut de recherches sociologiques (Faculté des sciences de la société), Loïc Pignolo a réalisé une enquête sur le deal de rue dans un quartier de Genève dans le cadre de son mémoire de master

Il a fallu plusieurs mois et un long travail d'approche à Loïc Pignolo pour réaliser son enquête sociologique sur le deal de rue à Genève. Difficile en effet d'entrer en contact avec des personnes sans cesse sur le qui-vive en raison de la précarité de leur statut. «Au départ, on me prenait pour un policier, raconte le jeune chercheur. Aucun dealer ne voulait véritablement se confier. Puis, j'ai peu à peu réussi à gagner la confiance de l'un d'entre eux, en lui demandant simplement de l'accompagner durant ses journées, lorsqu'il allait boire des cafés et manger avec ses amis. Grâce à lui, j'ai pu entrer en contact avec d'autres vendeurs.»

Premier constat ressortant de cette enquête inédite: le marché de la drogue recouvre des réalités très contrastées, dont le deal de rue ne représente qu'une facette. Loïc Pignolo s'est exclusivement intéressé pour ce travail aux vendeurs de cannabis, de cocaïne et d'ecstasy. Il a découvert une

réalité assez éloignée des clichés auxquels renvoie l'étiquette de vendeur de drogue. «Les personnes que j'ai rencontrées sont pour la plupart des migrants clandestins ou des demandeurs d'asile déboutés venus d'Afrique de l'Ouest», relève le chercheur. Venus seuls en Suisse en quête d'une vie meilleure, ils voient dans le deal l'unique moyen de se procurer un revenu. Ils n'exerçaient généralement pas cette activité auparavant et bon nombre d'entre eux ne sont pas des consommateurs, ne serait-ce que pour des raisons financières. C'est souvent sur le conseil d'autres migrants qu'ils se sont engagés sur cette voie à Genève.

UN CERTAIN MALAISE

«Cette réalité contraste avec d'autres environnements sociaux, aux Etats-Unis ou dans certaines banlieues françaises, par exemple, où le deal relève souvent d'une identité revendiquée, permettant d'acquiescer de la dignité dans un contexte d'exclusion et de marginalisation», précise Loïc Pignolo. A contrario, les personnes rencontrées par le chercheur n'éprouvent guère de fierté à exercer cette activité. Elles refusent de la considérer autrement que comme temporaire et cherchent le

plus souvent à se distancier de l'étiquette de dealer. Elles ressentent un certain malaise, puisqu'elles mentent à leur famille restée en Afrique – à qui elles envoient souvent de l'argent – à propos de leur source de revenus. De même, leur rapport au produit qu'elles vendent est souvent conflictuel. C'est surtout le cas en ce qui concerne la vente de cocaïne, substance qui rapporte le plus financièrement, mais qu'elles considèrent comme la plus dangereuse pour les consommateurs.

Cette tension apparaît également dans leur rapport aux forces de l'ordre. «Elles sont conscientes de faire quelque chose d'illégal et trouvent donc légitimes les interventions de la police, quand bien même elles les craignent. Elles courent en effet le risque d'être emprisonnées, voire dans certains cas expulsées, ce qui ne les empêche pas forcément de revenir en Suisse par la suite», relève Loïc Pignolo.

Cela étant, elles retirent aussi certains avantages de cette activité. Outre les revenus qu'elle leur procure, elle leur laisse une assez grande autonomie dans la gestion de leur temps. Les vendeurs sont indépendants. Ils passent par un grossiste pour acheter leur marchandise. Leur connaissance

du marché ne va pas au-delà et reste donc très opaque pour eux également. Ils partagent un certain nombre de règles qui contribuent à pacifier le marché et à limiter à quelques cas rares les motifs de violence. Ces règles consistent principalement à ne pas prendre les clients d'un autre vendeur.

FIDÉLISER LES CLIENTS

Afin d'accroître leurs gains, et surtout de limiter les risques de se faire prendre par la police en atténuant l'aspect aléatoire de la transaction, ils cherchent à fidéliser les consommateurs et à se constituer un réseau de clients. Exceptionnellement, cela leur permet de disposer de suffisamment d'argent pour envisager une autre activité, ce à quoi la plupart aspirent.

Qu'advierait-il de ces personnes si le marché, notamment du cannabis, venait à être tout ou partiellement légalisé? «Il y a de fortes chances qu'ils continuent à gagner de l'argent illégalement, par exemple en vendant d'autres substances», présume Loïc Pignolo. Dans tous les cas, le chercheur estime que la question de ces migrants et de leur statut dans notre société devra être intégrée à toute réflexion sur la régulation du marché de la drogue en Suisse. ■